

La Petite Tunisie

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Hebdomadaire

Inscriptions 1^{er} page 10 fr. la ligne; Echos : 5 fr.; 2^e page 3 fr. Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine : 1 fr. par an France 20 — Etranger fr. par an

La République Prisonnière des Factieux

Nous en sommes là, chacun veut participer à l'exécutif en interprétant le législatif à son gré ou, ce qui est mieux, en réformant les lois au moment précis où il s'agit de les appliquer. Au point de vue politique nous vivons dans une situation fautive : une émeute de la rue a permis de croire que la Chambre ne représentait plus les véritables tendances de l'opinion publique et il en est résulté un ministère hybride qui a la prétention de faire l'union des partis. La chose est parfaitement anticonstitutionnelle et on ne tardera pas à nager dans l'incohérence.

La conduite des affaires de l'Etat ne peut être subordonnée à l'agrément d'une minorité parisienne violente qui brise les grilles et les réverbères, révoque les devantures, organisant des manifestations monstres qui tournent à l'émeute.

La République, enfant d'une révolution qui supprima les corporations, ne peut donc s'accommoder de l'existence de ligues et de syndicats qui mettent le gouvernement en échec; on ne saurait trop répéter que si nous voulons sauver la forme du gouvernement qui est sorti de la Constituante, il faut en finir avec ces partis, ces groupements, ces associations sans nombre qui ne laissent plus aux représentants du pays le soin de veiller en toute indépendance aux destinées de la France. D'une part, les puissances d'argent, la haute banque et la finance internationale ont en moins les moyens de couper les vivres aux gouvernements les plus énergiques; d'autre part, des bandes de troublemakers obéissant à des mots d'ordre venus d'on ne sait où font connaître qu'à telle heure des manifestations monstres tourneront à l'émeute.

Cela ne peut plus durer, il faut d'abord que le gouvernement en finisse avec les puissances d'argent qui jouent le rôle le plus occulte et le jeu le plus dangereux. L'Etat doit être le maître de sa Trésorerie et il peut l'être facilement malgré la crise; les capitaux, en effet, ne manquent pas, mais ils croupissent dans les banques qui exploitent le petit épargnant en ne servant qu'un intérêt ridicule pour tous les dépôts à vue.

L'Etat a déjà l'expérience d'opérations à vue qui donnent les plus brillants résultats; la Caisse Nationale d'Epargne regorge de fonds et jamais ces dépôts n'ont causé le moindre souci aux usagers. Aux heures les plus troubles on n'a jamais eu la plus petite difficulté pour parer aux retraits dans les conditions prévues; or, à côté de cet organisme ancien fonctionnant avec un organisme nouveau qui a pris une extension formidable au cours de ces dernières années et qui est susceptible de procurer à l'Etat toutes les ressources de trésorerie que les banques tirent péniblement de leurs dépôts à vue. Deux mots à dire et la multitude des petits épargnants sera enchantée de laisser en lieu sûr les disponibilités du moment. Il suffit donc de décréter que les dépôts des comptes courants postaux sont productifs d'intérêts à 2 ou 3 % et que les versements sont affranchis de tous droits. Dès lors l'Etat n'aura plus ces soucis de Trésorerie incessants qui le rendent tributaire de la Banque et, par ricochet, de la Finance internationale. Où donc s'approvisionnement, en effet, tous ces établissements qui prétendent dicter à nos ministres leurs directives politiques ? N'est-ce pas dans les bourses modestes des petits épargnants autant que dans les réserves des grands brasseurs d'affaires ? Pourquoi le gouvernement s'interdirait-il donc de battre monnaie avec la confiance qu'il mérite d'inspirer à ses salariés et à ses fournisseurs ?

Toutes ces opérations bancaires qui paraissent réaliser le fin du fin en matière d'économie politique se réduisent le plus souvent à des malices cousues de fil blanc. On se crée des règles, on imagine des lois, des principes qui n'ont rien d'infaillible et auxquels des habitudes surannées ont attribué des vertus magiques. Il en est de la technique bancaire comme de la technique économique; on croit aveuglément que tel axiome est la pierre angulaire de l'édifice comme on croyait en 1913 que la guerre ne pouvait durer plus de trois mois.

Ce qui est certain, c'est que trop de papier monnaie est en circulation et au moment que, pratiquement, l'on ne peut songer encore à user de l'or d'une ma-

nière courante, il n'y a aucune raison d'avoir plus de confiance en un billet de banque qu'en un chèque négociable à vue dans un bureau de poste, mais il y a des raisons nombreuses pour laisser à l'Etat la libre disposition des capitaux dont on n'a pas un placement immédiat. Rien ne vaut, en matière de crédit, un gouvernement qui jouit de la confiance du pays et qui a l'énergie nécessaire pour se faire respecter par ceux-là même qui ne cessent de proclamer le principe d'autorité. Certes, des fautes nombreuses ont été commises qui ont ruiné la confiance en l'Etat; les plus cruelles déceptions ont frappé depuis 1914 ceux qui regardaient les rentes françaises comme un placement à l'abri de tout risque, mais, heureusement peut-être, des mésaventures tout aussi cuisantes ont démontré que l'incertitude était plus grande encore à côté. En attendant que l'ordre règne partout, ce qui aurait le plus la faveur du grand public, c'est, sans nul doute, les placements à vue et à faible revenu qui ont les avantages de leurs inconvénients; si l'Etat peut, par ce procédé, se procurer, en effet, beaucoup d'argent à d'excellentes conditions, il faut reconnaître qu'il doit, par prudence, conserver des fonds de roulement très importants pour faire face à des retraits inattendus; de toutes façons, on n'a pas le choix, et la généralisation des chèques d'Etat apparaît comme le seul moyen de sauver le régime en le libérant de l'emprise des puissances d'argent. Il faut prévoir cependant que la lutte sera rude, ceux qui détiennent actuellement un pouvoir occulte sur tous les gouvernements de droite ou de gauche ne vont pas se laisser museler sans avoir joué le grand jeu : campagnes de presse, cavalerie de Saint-Georges, déclarations sensationnelles sur le thème connu de l'incapacité de l'Etat en matière de gestion bancaire, etc...

Rien, évidemment, ne manquera au programme. C'est donc seulement d'un gouvernement très énergique que l'on peut attendre une décision susceptible d'imposer, contre vent et marée, la mise en application de ces nouvelles méthodes financières.

Que l'on ne vienne pas dire que ces dispositions exigeraient tout un monde de fonctionnaires; ce serait une erreur profonde car ces fonctionnaires existent déjà et il leur est aussi facile d'encaisser journalièrement dix francs que cent francs. Dans les plus humbles communes de France se trouve toujours un bureau de poste ouvert chaque jour plus longtemps que les plus grandes banques dans les plus grandes villes; là, le public peut venir à tout instant opérer ses transactions; trop de gens ignorent la commodité des mouvements de fonds en écritures si profitables pour tous et pour les finances de l'Etat en particulier. La crise est née, en grande partie, de la thésaurisation, les banques, elles-mêmes, disposent de grandes ressources de Trésorerie dont elles n'osent se servir mais dont elles usent dans les grandes occasions pour mettre en difficulté les gouvernements qui ne leur plaisent pas. Eh bien ! cela ne devrait pas être, tous ces milliards de renforcements cachent, le plus souvent, des prêts pour des rendus dont les pauvres contribuables font les frais.

L'ordre à l'intérieur et la paix à l'extérieur ne peuvent être obtenus que d'un gouvernement libre de tous ces soucis.

CIVIS.

Chez notre confrère « Tunis-Socialiste » du 29 juin dernier a paru une coupure de journal, non désigné, portant le titre « L'affaire Prince deviendra-t-elle une affaire Dreyfus ? » signé CIVIS.

Nous n'avons pas besoin de déclarer que nous n'avons rien de commun avec l'auteur de cet article.

ENFANTS NATURELS

Enfants naturels de parents morts depuis quelques années et qui, jamais, n'avaient déclaré leurs naissances, trois jeunes corses — deux garçons, une fille — vivent absolument en marge de la société : ils n'ont pas d'état civil, parlant pas de nom ni d'âge, ni même d'existence légale.

Est-il possible d'avoir été si négligents et les autorités où résident ces malheureux ne doivent-elles pas suppléer à la faute de leurs parents ?

Beaucoup de bruit pour peu de chose compliqué d'un délit de presse nouvelle

La remise à la disposition du Gouvernement français de quelques fonctionnaires qui seraient par trop de leur rôle d'éducateurs ou qui se permettraient d'adresser des lettres d'une inconvenance qui frisaient l'injure ne pouvaient être tolérées et rester sans sanction.

On n'a pas voulu troubler les classes et on a attendu les grandes vacances pour mettre à la raison ces esprits forts en les renvoyant en France sans avoir le moins du monde recouru à l'édit royal comme on l'a prétendu en des articles qui dépassaient toutes les bornes, surtout ceux du vétéran qui semblait pris d'un accès de delirium tremens.

Un peu de calme aurait mieux valu et se demander si les camarades n'avaient pas dépassé leur droit de citoyen, surtout dans ce pays de protectorat.

Non, l'injure, la menace, les allusions blessantes étaient préférables et on y a eu recours; le patron et l'élève n'y sont pas allés avec le dos de la cuiller.

On avait dit que l'un d'eux cherchait obstinément à se voir appliquer le traitement qu'avait subi autrefois Raymond Coubert pour bocher, comme lui, de découvrir en France une circonscription électorale qui veuille l'accepter aux prochaines élections législatives, soit dans son pays natal, soit dans celui d'origine de sa famille.

Tout cela semble cousu de fil blanc, car on n'en a pas autant fait lorsque d'autres fonctionnaires ont subi le même sort et sont partis tranquillement.

On s'est contenté d'annoncer, sans plus, le fait comme une chose toute naturelle, ce qui était exact, et pourquoi en serait-il autrement parce que l'un d'eux a vieilli sous les cieux de la Tunisie en se croyant au-dessus de tout ?

Il n'est pas le seul, et il leur en a eût. Alors, qu'il sache prendre son parti d'une mesure qu'il a cherchée et voulue car les conseils ne lui ont pas manqué qu'il était intolérable de le voir sortir de son protectorat pour faire de la politique agressive, non admise en Tunisie, surtout quand on est fonctionnaire.

On laisse ce rôle à d'autres, libres de leurs mouvements et de leurs actions.

Un magistrat d'une colonie, dans l'Occident indien, qui avait voulu jouer le même rôle que lui s'est vu dans les six mois envoyé dans une autre colonie lointaine de l'Afrique Occidentale où il doit méditer amèrement qu'il en coûte de se mêler de ce qui ne vous regarde pas.

L. de P.

A propos du voyage de S. A. le Bey en France

TOUJOURS DES BOBARDS

La Résidence Générale communique : « Le voyage en France de S. A. le Bey a donné lieu, dans une certaine presse, à des commentaires touchant la souveraineté et notamment la dévolution au trône. »

« Le Gouvernement du Protectorat dément ces bruits fantaisistes et confirme qu'il n'a jamais été question d'apporter un changement quelconque au régime. »

Le voyage de S. A. le Bey en France

Le voyage de S. A. le Bey dans la Métropole se déroule selon le programmé arrêté.

Partout des réceptions, manifestations et des acclamations qui ont dû lui aller droit au cœur.

Quand paraîtra notre journal il sera à Vichy où il séjournera jusqu'au 16 courant, puis se dirigera vers Evian, la magnifique station thermale de la Haute Savoie où l'on a un paysage admirable sur le lac Léman, sur les villes suisses de Lausanne, Vevey et Montreux, au pied ou à mi-côte de hautes montagnes, puis le voyage se continuera sur Nice et Marseille où le départ aura lieu le 26 courant.

La Grosillière est acquitté

C'est avec sérénité que nous attendions le verdict du jury de la Seine qui a acquitté notre ami Lagrosillière, député de la Martinique, et ses co-accusés.

Il ressort des débats que ce procès était l'œuvre du Gouverneur Gerbinis qui était l'ennemi de Lagrosillière fit une bien triste figure devant la Cour d'Assises où il ne put donner que des explications vagues et incertaines qui provoquèrent de vives protestations parmi le public que le président des Assises eut beaucoup de peine à refréner. Aussi Gerbinis sort-il de l'aventure assez mal en point.

Ce qui serait la vengeance de Lagrosillière s'il n'avait enduré les pires souffrances morales et corporelles.

MONOPRIX

ou les magasins à prix uniques devant l'Association Commerciale et Industrielle de Tunis

Le Conseil se rallie au projet de résolution élaboré par M. Georges Maurin et dont le vœu est ainsi conçu :

1^o que chaque commerçant, artisan ou représentant, fasse dans sa spécialité l'éducation sérieuse de sa clientèle, par la comparaison sur échantillons des articles qu'il vend au prix raisonnable, lui laissant la juste marge rémunératrice, avec ceux vendus suivant la nouvelle formule qui adapte quantité et qualité au prix fixe.

2^o qu'une publicité générale d'éducation soit entreprise et dirigée par un comité composé de commerçants et représentants spécialisés et aussi de consommateurs.

3^o que le Gouvernement du Protectorat fasse obligation aux magasins à prix unique existant de se transformer en magasin normal, dans un délai de trois mois et interdise l'ouverture de nouveaux magasins;

4^o que le Gouvernement du Protectorat fasse interdiction aux magasins à prix unique d'empaqueter d'avance, particulièrement au rayon d'alimentation, les marchandises autrement que d'après le système décimal courant en usage : 10, 50, 100, 125, 250, 500 ou 1.000 grammes, de manière que l'acheteur puisse toujours se rendre compte du prix exact ramené à l'unité décimale usuelle.

5^o que pour toutes marchandises, soient bien mises en évidence, en même temps que le prix, la quantité, les dimensions, degrés, poids net, etc., etc., afin qu'aucune équivoque ne puisse subsister dans l'esprit de la clientèle.

Bravo.

Une triste fin par le suicide

C'est celle de Mme veuve Baudin qui vient de mettre fin à ses jours dans la bicoque où elle avait dû se réfugier après la mort de son mari, décédé en novembre dernier.

Qui n'a connu Baudin à Tunis où il fut lieutenant des pompiers, joyeux, vivant, travaillant de ci de là et à la Compagnie du Gaz et des Eaux où il était conducteur des travaux ?

Mme veuve Baudin eût un jour de célébrité quand elle annonça qu'elle avait trouvé des pépites d'or dans les sables de Carthage. Le fait était réel et l'ami Baudin portait à sa chaîne de montre une pépite de 33 grammes qu'il montrait orgueilleusement à ses amis et connaissances.

Devant cette trouvaille Mme Baudin aurait dû trouver des bailleurs de fonds qu'elle ne chercha point, ce qui est regrettable car une exploitation bien montée aurait donné des résultats dont on aurait parlé dans le monde entier comme autrefois du Pérou.

Nous nous inclinons profondément devant la tombe de Mme Baudin qui s'est donnée la mort par suite du chagrin éprouvé par la mort de son mari et, peut-être aussi, du dénuement dans lequel elle se trouvait sans pouvoir compter sur le concours des amis qui, aux jours heureux, étaient souvent assis à leur table.

Mais les mauvais jours venus, tout le monde se sauve comme de la peste.

La Banque de l'Algérie est opposée à l'abaissement du taux de l'intérêt

Les parlementaires algériens ont été reçus par M. Escalier, directeur général de la Banque de l'Algérie, auprès duquel ils ont appuyé la demande des Délégations financières tendant à la baisse du taux de l'intérêt qui est de 5 % à la Banque de l'Algérie tandis qu'il est de 4 1/2 % à la Banque de France.

A la suite d'un long échange de vues, M. Escalier a fait connaître à la représentation parlementaire qu'il était impossible, à l'heure actuelle, à la Banque de l'Algérie, de donner satisfaction au vœu des Délégations et de la représentation.

Il exposera les raisons de sa décision dans une lettre qui va être adressée au Gouverneur et aux représentants algériens, lettre qui sera rendue publique.

Evidemment, si M. Escalier refuse d'abaisser le taux de l'escompte, c'est qu'il y a des empêchements qu'il va nous faire connaître et que nous attendons avec impatience et que nous commenterons dans notre prochain numéro.

Comment en sortira-t-on

Les hommes sont inquiets, un déséquilibre effrayant menace le monde économique et les partis politiques eux-mêmes dans l'incertitude du lendemain. Depuis longtemps nous vivons d'une façon artificielle, et personne n'a le courage de reconnaître qu'il n'est pas possible de continuer à assurer à la grande masse de la collectivité le train de la vie de la période heureuse d'après-guerre. Ajuster les salaires avec la production générale aurait dû être la préoccupation de nos hommes d'Etat et de nos grands argentiers. Le sonnet démagogique a fait passer le besoin de la réflexion avant l'intérêt du pays, la crainte des mouvements populaires a primé en France, comme ailleurs, la saine raison et on n'entend nulle part s'élever la voix du praticien qui dit : l'ultime ordonnance au malade dont l'Etat est pourtant sérieux. Nous sommes en danger mais, ce qui est plus grave, nous ne sommes pas les seuls en danger. Pour juger de l'importance de la crise, il suffit de considérer à quel prix on nous vend le blé ou le beurre étranger et de nous demander si, sur ce chiffre de base, il est matériellement possible au producteur de vivre, que celui-ci soit Argentin, Canadien ou Letton.

De quel salaire de famine doivent donc, dans ces pays, se contenter les ouvriers des champs et les palefreniers de la ferme. Faut-il être misérable pour vendre son beurre 5 à 6 francs le kilo à l'étranger ? Est-ce juste de profiter d'une telle misère et de fermer de plus en plus hermétiquement sa porte aux produits étrangers dans le vain espoir qu'on maintiendra quelque temps encore dans nos campagnes une aisance relative. Ce qui est vrai pour le beurre l'est également pour le café, le caoutchouc, le coton, et à l'époque où on analyse avec la plus exacte perfection les lois de la chimie, de la physique, à l'heure même où on dissèque l'atome dans sa structure intime, on n'est pas encore arrivé avec certitude à dégager le principe économique permettant de tirer un sage parti de tout ce que la société humaine produit avec excès. Les uns détruisent leurs filatures, brûlent leurs cafés, enfouissent leurs grains, vidant leurs futailles; les autres préconisent une inflation qui inciterait les consommateurs à se créer des besoins; d'autres en sont pour la déflation et la sécurité du bas de laine; d'autres en veulent à mort au capital, origine première de toute cette prospérité dont certains utopistes en poursuivraient la destruction pour revenir aux temps préhistoriques ! Et voilà où nous en sommes ?

N'est-il pas décevant d'avoir tant écrit, tant travaillé, imaginé de si belles théories, échafaudés dans le domaine de l'esprit les plus merveilleuses conceptions pour en être réduit à cette impossibilité ? Quel Dieu malin a donc créé l'espèce humaine pour la mettre en présence de sa stérilité dans le domaine social ? Il faut reconnaître, en effet, qu'aucun progrès certain n'a jamais pu être enregistré pour permettre un peu moins de misère à l'ensemble du troupeau humain !

Certes, de ci, de là, s'édifient des dogmes, des systèmes de gouvernement qui, pour un temps, semblent pallier aux dangers les plus immédiats, mais l'histoire des siècles passés nous enseigne avec quelle fragilité s'éroulent les monuments qui sont l'œuvre d'une personnalité, avec quelle habileté on asservit aux marchands du temple la religion même du plus socialiste des Prophètes.

Que reste-t-il en fait de tout ce que l'on a prêché sur le ton liturgique ou au fil tranchant du couperet révolutionnaire ? Par la persuasion aussi bien que par la force, rien de tangible n'a été réalisé et les progrès scientifiques n'ont pas ren-

du les hommes meilleurs dans leurs rapports économiques. Faut-il donc que nous empruntons aux abeilles, aux fourmis ou aux termites l'art de vivre en société ? Mais partout, hélas, nous ne constatons que des destructions stupides et cruelles dans tout ce qui touche aux êtres animés. La génération s'accompagne le plus souvent de légion de morts, de la destruction des mâles, de l'asservissement de tout un peuple de soldats et d'esclaves. Pourquoi donc vivons-nous ? A quelles fins concurrent tous ces êtres qui s'entredévorent, et si vraiment une Providence préside à nos destinées, qu'attend-elle de nous ?

CIVIS.

Echos & Nouvelles

DES DISTINCTIONS HONORIFIQUES

A L'ENTOURAGE DE S. A. LE BEY

Nos amis le général Slim Dziri a reçu le Grand Cordon de l'Etoile Noire du Berim, Si Larbi ben Abdallah, directeur du protocole, la rosette d'officier de la Légion d'honneur, et le général de la garde, El Mokaddem, celle de chevalier de la Légion d'honneur.

A tous nos amicales félicitations.

UN BRILLANT MARIAGE

C'est celui qui a été célébré il y a quelques jours à la Cathédrale de Tunis, en présence d'une affluente considérable d'amis et connaissances, entre Mlle Louise Saliba, fille de notre ami Jules Saliba, de la Maison Licari, avec M. Paul Girod, fils de Mme et M. G. Girod.

Nous adressons nos meilleurs vœux aux nouveaux mariés et nos félicitations aux parents.

LA PROMOTION VIOLETTE

Officiel : Ministère de l'Education Nationale. Sont nommés :

Officier de l'Instruction Publique : M. Turki Mohamed, à Tunis.

Officiers d'Académie : MM. Cabannes, à Franceville; Colas et Cornet, à Tunis; Dejardin, à Tozeur; Tronet, à Tunis.

Félicitations.

A LA MUNICIPALITE

M. le général Laignelot, qui s'est fixé définitivement à Tunis depuis sa mise à la retraite pour être près de ses enfants vient d'être nommé premier vice-président délégué, en remplacement de M^e Thiaucourt, démissionnaire, démission dont on n'a jamais pu savoir le mobile, car l'an dernier il avait parcouru une partie de l'Allemagne pour se mettre au courant des rouages des municipalités allemandes.

Le choix du général Laignelot est excellent et, de plus, il sera secondé par un chef de service très actif, M. Bernard, Consul de France; aussi leur adressons-nous nos vives félicitations.

Quant à la question du monument à élever à nos morts de la guerre, il nous semble que le moment n'est pas très bien choisi avec les événements qui se préparent et que les fonds seraient mieux utilisés.

DANS LA PRESSE

Nous adressons nos vives félicitations à notre excellent confrère Mouraly dont le journal « El Mounir » vient d'entrer dans sa 29^e année d'existence.

Nous lui souhaitons de poursuivre sa carrière de longues années encore.

LES FONCTIONNAIRES EN ALGERIE

L'Algérie en possédait 19.008 en 1914. Elle en possède 26.305 en 1934, 7.000 de plus en 20 ans. Cela n'a rien d'extraordinaire, étant donné l'accroissement correspondant de la population en Algérie.

C'est possible pour l'Algérie, mais ici où la population n'a pas augmenté de beaucoup, est-il admissible d'avoir 3 à 4.000 fonctionnaires de plus qu'en 1914. On crée beaucoup trop d'écoles dans le bled lointain; elles n'ont qu'un but : soustraire le jeune indigène à la conscription que son certificat d'études lui confère.

Qu'on supprime cette clause et l'on verra si les fellahs désirent tant instruire leurs fils dans notre langue au lieu de les faire travailler ou de garder leurs troupeaux.

« EXCELSIOR »
TOUS LES JOURS LISEZ

AVIS

Direction Générale de l'Agriculture du Commerce et de la Colonisation

DIRECTION DES DOMAINES ET DE LA COLONISATION

Le jeudi 26 juillet 1934, à 10 heures du matin, dans les bureaux de la Direction de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, 76 bis, Boulevard Bab-Benat, à Tunis, à la requête d'un créancier, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur de la propriété ci-après :

Partie du lot n° 8 des terres à planter de Bou-Thadi, objet du titre foncier « La Fertille » n° 38150, situé dans le Contrôle Civil de Sfax, Caïdat de Sfax.

Cet immeuble a une superficie de deux cent quatre vingt dix huit hectares quarante ares (298 ha 45 a).

Il comprend une maison à usage d'habitation avec dépendances, un puits et deux citernes.

Mise à prix : 190.000 francs.

Les personnes désirant participer aux enchères devront déposer dans les bureaux du Service des Domaines et de la Colonisation, une demande d'admission aux enchères cinq jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction Générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, Service des Domaines et de la Colonisation.

Direction Générale de l'Agriculture du Commerce et de la Colonisation

AVIS DE LOCATION

Le jeudi 12 juillet 1934, à 10 heures du matin, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, à Tunis, à la location aux enchères publiques, pour l'année agricole 1934-1935, de six propriétés domaniales dépendant du lotissement rural de Saouaf-Djebibiana, dont les superficies sont indiquées ci-après :

- 1^{er} lot lot n. 52, 260 ha.
- 2^e lot lot n. 83 et 83 bis, 260 ha.
- 3^e lot lot n. 70, 270 ha.
- 4^e lot lot n. 49, 365 ha.
- 5^e lot lot n. 41, 340 ha.
- 6^e lot lot n. 65, 287 ha.

Seront seuls admis à participer aux enchères :

1. les agriculteurs français;
2. les anciens élèves de l'Ecole d'Agriculture de Smidja.

Il est expressément stipulé que la moitié du loyer atteint par les enchères sur chacun des lots, ainsi que les frais d'acte, seront versés comptant le jour même de l'adjudication.

Pour plus amples renseignements et consultation du cahier des charges, s'adresser au Service des Domaines et de la Colonisation (Bureau de la Gestion Domaniale).

Administration des Habous

Avis de Constitution d'Enzel

Par application des dispositions du décret du 22 juin 1888, le jeudi 12 juillet 1934, à 9 heures du matin, il sera procédé à l'Administration des Habous, à Tunis, à l'adjudication, pour constitution d'enzel, des 37 parcelles distraites du plan de lotissement du terrain dit « Boufsha », habous El Haramaine, titre foncier n° 40607, sis à Mutuelleville, à proximité du Belvédère.

Pour consulter le cahier des charges et le plan de lotissement, s'adresser au bureau foncier n° 28, à la Djamaïa.

LOTIERIE NATIONALE

2^e TRANCHE

Prix du billet : 100 francs
Les billets sont en vente aux caisses suivantes :

TRESORERIE GENERALE
RECETTES DES REGIES FINANCIERES
RECETTES DES POSTES

Achetez des billets de la loterie et vous risquez de gagner une fortune.

Faites comme ces 40 Sarrebourgeois qui ont acheté en commun un carnet de dix billets et ont gagné le gros lot du dernier tirage pour 25 francs chacun. La récolte a été de 125.000 francs, une fortune pour eux.

DEMANDEZ PARTOUT
le Rhum Chauvet
JULES CURTELIN ET JEAN CASSAR
Représentants-dépositaires
4, Rue de Flandres - TUNIS

Grande Distillerie Tunisienne G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et Rue de Besançon - TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI
Récompensés à plusieurs expositions et concours. -- Médaille d'or. -- Exposition Universelle de Paris 1900. -- Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

Restaurant du Japon

7, Rue Amilcar - TUNIS
sert ses repas fixes avec Clof de l'Archevêché, café et service compris à 12 francs.
Service à la grande carte à des prix imbattables.
Spécialités pour banquets avec bourgogne, Bordeaux, Champagne compris à 25 francs.

On prend des pensionnaires
Prix spéciaux pour MM. les officiers et fonctionnaires.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et Brevets A. NOBEL
PELLET César, agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 16, Rue de Syracuse
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goud round - Téléphone 1.39.
Adresse Télégraphique : Pellet - Tunis

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS « Vacuum Mobiloil »

Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles - TUNIS Tél. : 6

Compagnie de Navigation Mixte (Compagnie Touache)

Services Maritimes entre Tunis et Marseille
Départ de Tunis le jeudi à midi; Départ de Marseille le mardi à 10 heures; Arrivée à Marseille le vendredi à 10 heures; Arrivée à Tunis le mercredi à 11 heures; Départs supplémentaires de Tunis les dimanches 1, 8 et 15 juillet à midi, et de Marseille les 22, 29 septembre à 10 h. (même horaire).
Pour frets et passages : S'adresser aux bureaux de l'Agence : 8, rue d'Alger, à TUNIS.
Les Agents PEDELUPE & PIETRA

Station Thermale de KORBOS

Ses Hôtels remis à neuf, avec chauffage central, eau courante chaude et froide et grand confort

NOUVEAUX TARIFS REDUITS

A partir du 1^{er} juin au 15 octobre, réduction de 50 % sur les locations d'habitations

Compagnie Algérienne

Société Anonyme fondée en 1877
Capital : 105.000.000 de Francs entièrement versés
Réserves : 80.000.000 de Francs
Siège Social : PARIS, 59, rue d'Anjou

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE

Comptes de dépôts à vue et à préavis
Dépôts à échéance
Escompte et Encaissement de tous Effets
Crédits de Campagne - Avances sur Mercanilles
Envois de Fonds - Opérations sur Titres - Garde de Titres
Souscriptions - Paiement de Coupons
Location de compartiments de coffres-forts
Emission de Chèques et de Lettres de Crédit sur tous Pays

Agences en France et dans toutes les Villes et principales Localités de l'Algérie et du Maroc et au Grand Liban

EN TUNISIE :
Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Le Kef, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Sfax, Souk-el-Arba, Souk-el-Khemis, Sousse, Zarzis.
Correspondants dans le monde entier

Hammam-Lif

Etablissement Thermal Municipal ouvert toute l'année
de 7 h. à 11 h.
et de 14 h. à 18 h.

Café Français

HAMMAM-LIF
Consommations de 1^{er} choix
Liqueurs de marque Bière sous pression

Placement Or

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.
S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis - Tél. : 10.49.

Raymond VALENSI

INGÉNIEUR ARCHITECTE
TUNIS - 22, Rue de Russie - TUNIS
DEPOT DE MACHINES AGRICOLES
41, Ave Al-Djazira, 41

MATELASSIER - TAPISSIER

Fourniture de toilé, laine et crin végétal
Réparations de divans et sommiers
FAÇON A DOMICILE
Main-d'œuvre française et soignée

DREYON

SAINT-GERMAIN (Tunisie)
Dépositaire des vins du Domaine de Carrières

Plus que jamais

ACHETEZ DU TERRAIN

Pour y faire bâtir ou comme placement.....
L'acquisition la plus sûre.....

C'est celle d'un lot de terrain dans le joli site

HAMMAM-PLAGE-LES-PINS

Plage paisible, élégante, comportant tout l'aménagement moderne, située juste au-delà d'Hammam-Lif.

Pour renseignements, visiter ou recevoir plan.
Voir ou écrire :

A. Naccache 6, RUE D'ALGER - TUNIS
Téléph. 10.49

Pianos
ERARD, PLEYEL & HOFMANN
Les Trois marques mondiales
J. & A. Bembaron
7, Rue d'Italie - TUNIS

N.B. -- Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société Anonyme au capital de 400 millions de Francs entièrement versés
Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)
Agence en Tunisie :
TUNIS - BEJA - BIZERTE - MATEUR
MONASTIR - SFAK - SOUSSE
Escompte et Recouvrements
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE
Location de compartiments de COFFRES-FORTS
- Dépôt de Colis -

Grand Hôtel & G^d Hôtel de France

8, rue Léon Roches
TUNIS
Eau courante Ascenseur
12 appartements avec salle de bain privée
Chauffage central partout
Salle pour noces et banquets
J. EYMON Propriétaire

LE CHAT NOIR
70°

EAU DE COLOGNE
TRIPLE EXTRAIT
6. Simon

Grande Pharmacie du Marché

10, Rue d'Espagne - TUNIS - Tél. 5.85
Paul JARMON, docteur en Pharmacie, licencié ès-sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse. Pharmacie d'ordonnances : Produits purs. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'Intérieur.
Dépôt Général de la FARINE LAROUSSE

VÊTEMENTS
J. BELLE

Y. DARVAUX réunis
Téléph. 30.55
7, Rue des Belges
TUNIS
Vêtements Civils et Militaires
Rayon spécial de décorations et insignes

PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1^{re} Classe de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supérieure d'Alger

Maisons recommandées

Artificiers - Ancienne maison Paonessa Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur rue de Bretagne - Tunis.

Tunisia-Palace, 1^{er} ordre, au centre de Tunis des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres - Cuisine réputée à prix fixe, à la carte - Ascenseur.

Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoll Mentero et Garcia - Tél. : 24.17 - 1, Rue Al-Djazira, Tunis - Gros, demi-gros, détail.

Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. - M. A. Combray - 5, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis - Brami Frères et Cie, propriétaires.

Grand Hôtel de France - 1^{er} ordre - L. de Lacroix, propriétaire - (Sousse-Tunisie).

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le D^r Cuénod - 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis

Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. GORSSE, BASCONE et MUSCAT

Banque Franco-Tunisienne

des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens.
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue. CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements. 13, Rue d'Alger - Tunis.

Garage Victorine

Box particulier - Entretien des autos
12, Rue de Vesoul (à 100^m de l'Av. Jules-Ferry)

Moulins-Concasseurs Bamfords «LE RAPIDE»

MOULINS pour blé, orges, maïs, café, etc..
1.200 références en Tunisie
Essais, devis et renseignements franco sur demande

INDUSTRIA

70 Avenue de Carthage - TUNIS

C^{ie} Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia
Départ de Tunis pour Marseille directs tous les samedis, du matin - Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

Office Français Immobilier & Commercial

« ASSURANCES »
(38^e ANNÉE)
28 Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs
Siège Social à Tunis - Succursales à Sousse, Sfax et Bizerte
Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Ebba Ksour, Nabeul, Djerba
Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et à échéances fixes
Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays.
Ordres de Bourse. Dépôts de Titres. Location de coffres-forts
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle
S'adresser pour tous renseignements à
MM. Eugène BESSIS & FILS, Agents généraux
4, av. de France - TUNIS - Téléph. 4.79

MATERIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands
Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud
ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)
BUREAUX : Rue Es-Sadikia

DOMAINE DE POTINVILLE

Chaux Hydraulique et Ciments
DÉPOT : au Port (local de la Sté des Chaux et Ciments France-Afrique)
BUREAUX : 39, Avenue Jules-Ferry - TUNIS - Tél. 1.
POTINVILLE, Téléph. N° 3 (Réseau d'Hammam-Lif).